

COUPON A RENDRE IMPÉRATIVEMENT POUR LE MERCREDI 16 OCTOBRE 2019 A MIDI

Tout enfant fréquentant les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) et la Garderie doit être obligatoirement inscrit. Permanence dans le hall de l'école le Mercredi 16 Octobre 2019 de 8h30 à 9h00

Mois de Novembre 2019

Exemplaire famille

	L	M	Me	J	V	L	M	Me	J	V	L	M	Me	J	V	L	M	Me	J	V	
NOM																					
Prénom																					
Classe	4	5	6	7	8	11	12	13	14	15	18	19	20	21	22	25	26	27	28	29	
Cantine																					
TAP ou sieste																					
Garderie Matin																					
Garderie Soir																					
Accueil Post-scolaire 16h – 16h30																					

FÉRIÉ



Exemplaire à RETOURNER A LA MAIRIE pour le MERCREDI 16 OCTOBRE 2019 à midi accompagné du règlement

	L	M	Me	J	V	L	M	Me	J	V	L	M	Me	J	V	L	M	Me	J	V	
NOM																					
Prénom																					
Classe	4	5	6	7	8	11	12	13	14	15	18	19	20	21	22	25	26	27	28	29	
Cantine																					
TAP ou sieste																					
Garderie Matin																					
Garderie Soir																					
Accueil Post-scolaire 16h – 16h30																					

FÉRIÉ

Mois de Novembre 2019
Nombre de repas x 3,34 euros =
Régularisation de repas :